

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les onze premiers mois de l'année 2022 **augmente de 0,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **baisse de 2,2 %** dans le régime des **non-salariés** et en **hausse de 2,3 %** dans le régime des **salariés**. La croissance de la patientèle diminue de mois en mois, mais elle reste encore forte notamment chez les plus jeunes (4,4 % chez les moins de 20 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,4 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 au début de l'année 2022, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est de 0,8 % pour l'ensemble du régime, avec une diminution de 1,9 % dans le régime des non-salariés et une progression de 2,7 % dans le régime des salariés.

Fin novembre 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. La progression de l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,7 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin novembre 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin novembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	0,8%	-1,9%	2,7%	3,4%	0,5%	-2,2%	2,3%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,5%	-3,0%	2,7%	-0,4%	-0,5%	-3,0%	2,7%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	25%	36%	18%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin novembre 2022, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 53,4 millions d'euros** aux prévisions faites cet été (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 1,2 point entre l'évolution réelle (+ 2,3 %) et l'évolution prévue (+ 3,5 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **non-salariés (- 26,1 millions)** et celui des **salariés (- 27,3 millions)**.

Les dépenses spécifiques liées à la Covid-19 ont été surestimées à hauteur d'environ 56 millions. Cela se traduit notamment sur les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** dont les réalisations s'établissent à des niveaux inférieurs aux prévisions (- 41,7 millions) et ceux de soins d'**infirmiers** (- 19,0 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** (+ 20,9 millions) ainsi que les versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 14,5 millions) se situent sensiblement au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à nov 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	4 675,6	4 729,0	-53,4	2 223,8	2 249,9	-26,1	2 451,8	2 479,1	-27,3
Evolution	+2,3%	+3,5%	-1,2 pt	-0,3%	+0,8%	-1,2 pt	+4,9%	+6,0%	-1,2 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination covid-19.

- Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO⁽¹⁾)

Les remboursements de **soins de ville** du régime agricole en novembre 2022 se situent en léger retrait par rapport aux mois précédents. Sur onze mois, leur progression ralentit à 2,3 % (après + 2,4 % fin octobre). La décélération provient essentiellement du régime des **salariés**, où la croissance s'atténue de 0,3 point (+ 4,9 % après + 5,2 %) tandis que dans le régime des **non-salariés**, la baisse reste stable à - 0,4 % depuis quatre mois.

En novembre, les remboursements d'honoraires des **généralistes** s'infléchissent ; la baisse en PCAP s'atténue, passant de - 5,2 % à - 5,1 %, mais de façon moins prononcée que les six mois précédents. A l'inverse, après un creux en octobre, les honoraires des **spécialistes** sont en reprise en novembre, portés par les actes techniques. Leur croissance s'accélère à 1,8 % (après 1,4 % sur dix mois).

S'ils restent élevés en novembre, les remboursements de **soins dentaires** sont néanmoins en léger retrait par rapport au niveau haut des deux mois précédents. La croissance s'accélère de 0,2 point (+ 1,7 % sur onze mois).

S'agissant des soins des **masseurs-kinésithérapeutes**, les remboursements des six derniers mois demeurent oscillants, autour d'un niveau toutefois nettement plus haut qu'au premier semestre 2022 ; ainsi le poste renoue avec la croissance sur onze mois (+ 0,1 % après - 0,3 %). A contrario, les soins **infirmiers** marquent le pas en novembre, avec une baisse des remboursements qui s'accroît de 0,3 point (- 0,6 % après - 0,3 %).

Après un léger regain en octobre, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** reviennent sur leur trajectoire fortement décroissante, portant l'évolution depuis le début de l'année à - 13,5 % (après - 13,2 %).

Pour les **transports de patients**, les remboursements de novembre restent élevés à l'instar des deux mois précédents. Leur progression s'accélère à 5,3 % (après 5,0 % à fin octobre).

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** continuent de ralentir, passant de + 12,4 % à + 11,7 % à fin novembre. Concernant les **IJ ATMP**, le tassement des versements de novembre constitue un coup d'arrêt après trois mois dynamiques ; leur croissance s'atténue de 0,4 point pour atteindre 1,1 %.

Au-delà des remboursements en dents de scie sur les quatre derniers mois, les **médicaments délivrés en ville** restent globalement sur une trajectoire de décélération progressive. Les remboursements de novembre portent la hausse à 8,2 % sur onze mois (après + 8,8 %). A contrario, les **médicaments rétrocedés** rebondissent ce mois, conduisant à une atténuation de la baisse des remboursements : - 14,0 % (après - 15,2 %).

Après un net creux en octobre, les remboursements de **dispositifs médicaux** remontent ce mois à un niveau comparable à celui de septembre. Ils enregistrent ainsi une croissance très contenue sur onze mois (+ 0,1 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin novembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin novembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin novembre 2021
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,3%	-0,4%	+5,0%	+6,8%	+2,3%	-0,4%	+4,9%	+7,1%
Soins de ville hors produits de santé	+0,9%	-2,3%	+3,6%	+6,2%	+1,0%	-2,2%	+3,7%	+6,5%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,0%	-2,1%	+1,8%	+7,8%	-0,2%	-2,3%	+1,6%	+9,0%
- Médecins généralistes	-4,5%	-8,7%	-0,4%	+2,9%	-5,1%	-9,0%	-1,4%	+4,1%
- Médecins spécialistes	+1,9%	+0,6%	+3,1%	+7,7%	+1,8%	+0,4%	+3,0%	+8,8%
- Dentistes	+1,1%	+1,5%	+0,9%	+18,6%	+1,7%	+2,0%	+1,4%	+20,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,6%	-2,4%	+2,7%	+5,1%	-0,3%	-2,1%	+3,0%	+5,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-0,3%	-1,9%	+1,8%	+14,0%	+0,1%	-1,5%	+2,3%	+15,1%
- Infirmiers	-0,8%	-2,6%	+3,2%	+2,1%	-0,6%	-2,4%	+3,3%	+1,9%
Laboratoires	-13,3%	-14,0%	-12,8%	+27,8%	-13,5%	-13,6%	-13,5%	+25,0%
Frais de transports	+5,7%	+2,5%	+9,6%	+12,6%	+5,3%	+2,1%	+9,2%	+14,5%
Indemnités journalières (IJ) :	+7,2%	+2,1%	+8,2%	-3,6%	+7,7%	+2,7%	+8,7%	-4,3%
- IJ maladie	+11,1%	+4,4%	+12,4%	-7,9%	+11,7%	+5,1%	+12,9%	-8,9%
- IJ ATMP	+0,6%	-1,8%	+1,1%	+4,6%	+1,1%	-1,3%	+1,5%	+4,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+5,0%	+2,5%	+7,8%	+7,8%	+4,7%	+2,3%	+7,5%	+8,2%
Médicaments :	+6,7%	+4,3%	+9,3%	+8,3%	+6,2%	+3,9%	+8,8%	+8,7%
- Médicaments délivrés en ville	+8,5%	+6,6%	+10,7%	+8,4%	+8,2%	+6,3%	+10,2%	+8,9%
- Médicaments rétrocedés	-12,7%	-22,0%	-3,7%	+7,0%	-14,0%	-23,3%	-5,1%	+6,9%
LPP	-0,1%	-2,2%	+2,7%	+6,2%	+0,1%	-1,9%	+3,0%	+6,6%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Après deux mois dynamiques puis un creux en août, les **soins de ville** en date de soins reviennent à un niveau de remboursement intermédiaire en septembre. Ils sont en hausse de **1,4 % sur neuf mois**, la croissance continue de ralentir mais à une vitesse moins marquée que les mois précédents (- 0,1 point). Dans le régime des **salariés**, le rythme de progression décélère à **3,9 %** (après 4,2 %), tandis que chez les **non-salariés**, le repli des remboursements se stabilise à **- 1,3 %**. **Sur douze mois glissants**, la décélération des soins de ville du régime agricole se poursuit, avec une hausse de **1,6 %** après 1,8 %.

Concernant les honoraires des **généralistes**, le mois de septembre clôture un troisième trimestre sur une trajectoire descendante, après un deuxième trimestre en rebond porté par la mise en œuvre de l'avenant 9. Pourtant, sur neuf mois, le rythme de baisse des remboursements continue de s'atténuer (- **6,1 %** après - 6,5 % à fin août) en raison d'un mois de septembre 2021 bas. S'agissant des honoraires des **spécialistes**, les remboursements de septembre restent hauts, à l'instar du mois précédent ; leur progression s'accélère à **1,4 %** (après 1,3 %). Après un début d'année très oscillant autour d'une tendance atone, le mois de septembre confirme une trajectoire désormais haussière des remboursements de **soins dentaires**, en progression de **1,1 %** sur neuf mois (après 0,7 %).

Après la chute des dépenses observée fin 2021, la remontée progressive des soins de **masso-kinésithérapie** se poursuit, avec des montants remboursés en septembre supérieurs au niveau atteint en 2021, et un rythme de baisse sur neuf mois qui s'estompe sensiblement (- **1,6 %** après - 2,0 %). Pour les remboursements de **soins infirmiers** en revanche, le taux d'évolution se stabilise à - 2,4 %, avec un mois de septembre sur la tendance.

Sur le mois de septembre, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** restent à un niveau bas comparable au mois précédent. Le repli sur neuf mois atteint **- 16,4 %**.

Toujours dynamiques, les remboursements de frais de **transports** de patients s'infléchissent néanmoins sur septembre par rapport au point haut d'août. Leur progression s'établit à **3,0 %** sur neuf mois, en accélération de 0,2 point (après 0,4 point le mois précédent).

En hausse de **11,9 %** (après + 12,8 %), les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** continuent de désenfler à mesure que le poids du pic de janvier lié à la vague Omicron diminue. Les montants indemnisés de septembre restent proches de ceux d'août. A contrario, concernant les **IJ ATMP**, le mois de septembre se situe en deçà des quatre mois antérieurs ; le recul des versements se réduit néanmoins (- **0,9 %** après -1,1 %) du fait d'un effet base.

Après un creux en août, les remboursements de **pharmacie de ville** remontent à un niveau comparable à celui de juillet. Toujours majorée par le pic de janvier, la hausse en PCAP s'amointrit toutefois au fil des mois, passant de 9,1 % à **8,3 %** à fin septembre. Pour la **rétrocession**, le recul des remboursements reste stable (- **14,3 %**).

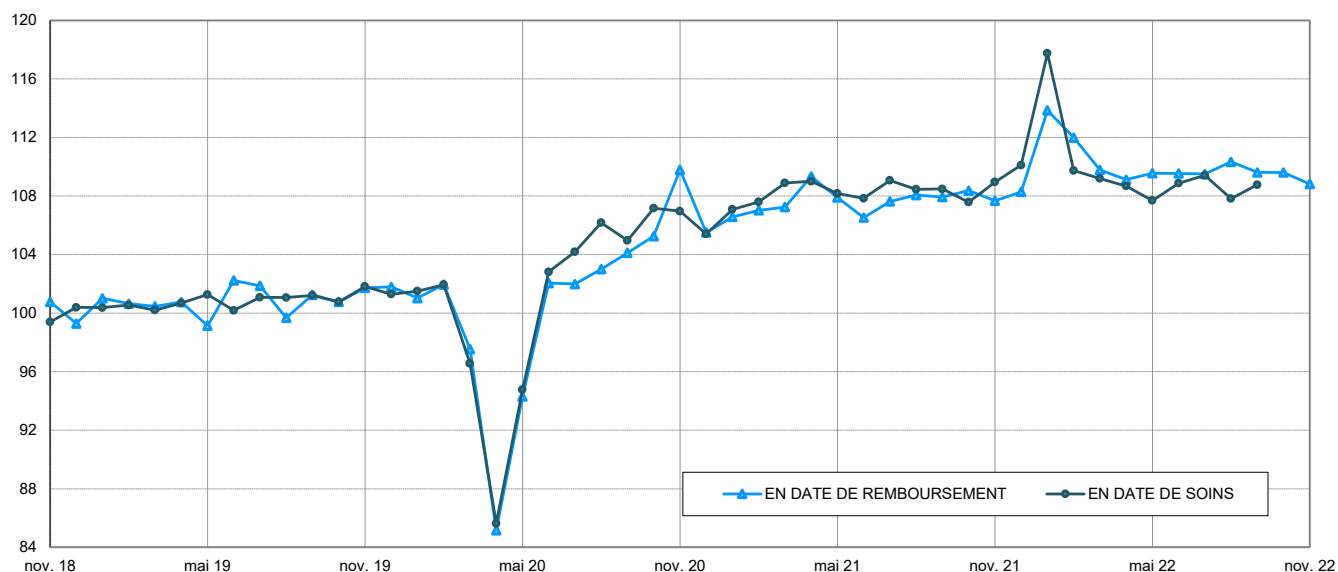
En léger retrait par rapport au mois précédent, les remboursements de **dispositifs médicaux** demeurent malgré tout élevés au regard du quadrimestre antérieur. Avec **- 1,1 %** sur neuf mois, leur baisse s'accroît de 0,2 point essentiellement du fait d'un pic sur le mois de septembre 2021.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin septembre 2022 avec les remboursements à fin novembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	CA à fin septembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,6%	-1,2%	+4,2%	+7,6%	+1,4%	-1,3%	+3,9%
Soins de ville hors produits de santé	-0,4%	-3,5%	+2,2%	+7,9%	-0,3%	-3,5%	+2,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,4%	-2,4%	+1,4%	+7,5%	-0,8%	-2,8%	+0,9%
- Médecins généralistes	-4,4%	-8,8%	-0,2%	+2,9%	-6,1%	-9,9%	-2,4%
- Médecins spécialistes	+1,3%	+0,2%	+2,2%	+7,2%	+1,4%	+0,3%	+2,4%
- Dentistes	+0,9%	+1,0%	+0,8%	+18,1%	+1,1%	+1,2%	+1,0%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,2%	-3,9%	+0,9%	+6,3%	-2,1%	-3,8%	+0,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-1,8%	-3,5%	+0,3%	+14,2%	-1,6%	-3,3%	+0,5%
- Infirmiers	-2,4%	-4,1%	+1,2%	+3,6%	-2,4%	-4,0%	+1,1%
Laboratoires	-16,9%	-17,5%	-16,4%	+48,5%	-16,4%	-15,8%	-16,9%
Frais de transports	+4,2%	+1,4%	+7,6%	+13,5%	+3,0%	+0,1%	+6,6%
Indemnités journalières (IJ) :	+6,1%	+1,1%	+7,1%	-2,7%	+7,2%	+2,0%	+8,1%
- IJ maladie	+10,0%	+3,0%	+11,4%	-6,7%	+11,9%	+4,1%	+13,4%
- IJ ATMP	-0,5%	-2,1%	-0,2%	+5,0%	-0,9%	-1,3%	-0,8%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+5,3%	+2,5%	+8,5%	+7,1%	+4,5%	+2,2%	+7,1%
Médicaments :	+7,3%	+4,5%	+10,4%	+7,6%	+6,4%	+4,3%	+8,6%
- Médicaments délivrés en ville	+9,1%	+6,8%	+11,6%	+7,6%	+8,3%	+6,8%	+10,0%
- Médicaments rétrocedés	-11,6%	-21,5%	-1,9%	+7,3%	-14,3%	-23,9%	-5,0%
LPP	-0,6%	-2,6%	+2,2%	+5,8%	-1,1%	-3,4%	+2,1%

Source : MSA.

(1) - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 2,3 %** sur les neuf premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette croissance est principalement portée par les dépenses du régime des salariés agricoles avec 4,5 %. Pour le régime des non-salariés, l'évolution est de 0,3 %.

En 2022, les dépenses relatives à l'**ODMCO** dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire, et sont proches du niveau haut du mois précédent après une accalmie en juillet. Elles progressent de **1,9 %** fin septembre 2022. La part tarif¹ reste sur un niveau élevé de dépenses mais s'atténue par rapport au pic d'août, portant l'évolution sur neuf mois à 0,4 %. A contrario, les dépenses de médicaments en sus continuent de progresser de mois en mois et atteignent une croissance de 19,1 % fin septembre, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus, stable par rapport au mois dernier, augmentent nettement moins avec une évolution de 1,3 %.

Après un début d'année un peu plus marqué, les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont plus calmes depuis trois mois. L'évolution atteint **5,1 %** avec une augmentation de 4,8 % dans le régime des non-salariés et de 5,6 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin septembre 2022 avec les remboursements à fin novembre 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin septembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+3,1%	+1,1%	+5,5%	+5,9%	+2,3%	+0,3%	+4,5%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+2,9%	+0,6%	+5,5%	+7,9%	+1,9%	-0,3%	+4,4%
- Part tarif	+1,4%	-0,8%	+3,9%	+7,4%	+0,4%	-1,5%	+2,6%
- Médicaments en sus	+19,8%	+18,2%	+21,3%	+18,3%	+19,1%	+17,9%	+20,2%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+2,6%	+1,0%	+5,2%	+5,2%	+1,3%	-1,5%	+6,0%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+5,0%	+4,3%	+5,9%	-6,8%	+5,1%	+4,8%	+5,6%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 1,0 million d'euros en novembre 2022 après 1,5 million d'euros en octobre. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,091 million en novembre (après 0,111 million en octobre).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 98,7 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en novembre s'élèvent à 2,1 millions d'euros après 3,2 millions d'euros en octobre, pour représenter 205,5 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,3 million d'euros en novembre 2022 après 0,4 million d'euros en octobre, pour représenter 23,1 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,2 million d'euros en novembre après 0,3 million en octobre pour représenter 12,1 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire

• Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,5 million d'euros en novembre 2022 après 0,4 million en septembre, pour représenter 25,4 millions d'euros depuis janvier 2021.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin novembre 2022

Sur les **onze premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 2,3 % par rapport aux mêmes mois de 2021. Leur croissance est inférieure de **0,1 point** à celle y compris actes Covid (voir partie 3), soit un écart qui s'amenuise de mois en mois (- **0,2 point** à fin octobre). Hors tests Covid-19, les montants remboursés d'analyses en **laboratoires** continuent de diminuer, depuis le rebond enregistré en août ; sur onze mois leur recul se stabilise à **- 4,2 %**. La baisse des remboursements y compris actes Covid est plus marquée (- 13,5 %), tant les remboursements liés aux tests Covid ont diminué entre 2021 et 2022 ; le différentiel de croissance entre les deux séries est désormais positif (**+ 9,3 points**).

En novembre, les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires** continuent de refluer après un pic en septembre. Leur progression sur onze mois ralentit de 0,5 point (+ 4,4 %). Le différentiel par rapport à l'évolution y compris IJ dérogatoires s'atténue (- **7,3 points** après - 7,5 points).

Concernant les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid s'infléchissent en novembre, conduisant à une évolution qui se stabilise à **- 0,3 %** à fin novembre, après neuf mois successifs de moindre baisse. Y compris covid, le recul des remboursements est plus marqué (- 5,1 %), reflétant essentiellement un début d'année 2021 haut, majoré par les consultations de prévention et la vaccination dédiées à la Covid.

S'agissant des **soins infirmiers** hors Covid, la baisse des remboursements s'estompe légèrement (- 1,3 % après - 1,4 %). L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid se réduit (- **0,7 point** après - 1,1 point).

Pour les **médicaments de ville** hors Covid, les remboursements poursuivent leur décélération, pour atteindre 7,4 % sur onze mois. L'écart avec la série y compris actes Covid, continue de désenfler (- **0,8 point** après - 1,2 point à fin octobre), à mesure que le poids des mois marqués par la vague Omicron diminue dans l'évolution PCAP.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin novembre 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,2%	+2,3%	+0,1%	+4,3%	-0,2 pt	-0,1 pt	0,5 pt	-0,6 pt
Soins de ville hors produits de santé	+1,1%	+1,2%	-1,1%	+3,2%	0,2 pt	0,2 pt	1,1 pt	-0,5 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,1%	+1,2%	-0,7%	+2,8%	1,1 pt	1,4 pt	1,6 pt	1,2 pt
- Médecins généralistes (2)	-0,5%	-0,3%	-4,1%	+3,2%	4,0 pt	4,8 pt	5,0 pt	4,6 pt
- Médecins spécialistes (2)	+1,8%	+1,8%	+0,4%	+2,9%	-0,2 pt	0,0 pt	0,0 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+1,1%	+1,7%	+2,0%	+1,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,2%	-0,8%	-2,5%	+2,3%	-0,6 pt	-0,5 pt	-0,4 pt	-0,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	-0,3%	+0,1%	-1,5%	+2,3%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-1,6%	-1,3%	-2,9%	+2,3%	-0,8 pt	-0,7 pt	-0,5 pt	-1,1 pt
Laboratoires (5)	-4,7%	-4,2%	-6,8%	-1,7%	8,6 pt	9,3 pt	6,8 pt	11,8 pt
Frais de transports	+5,7%	+5,3%	+2,1%	+9,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,0%	+3,1%	+3,9%	+3,0%	-4,2 pt	-4,6 pt	1,2 pt	-5,7 pt
- IJ maladie (6)	+4,4%	+4,4%	+7,2%	+3,9%	-6,7 pt	-7,3 pt	2,1 pt	-9,0 pt
- IJ ATMP	+0,6%	+1,1%	-1,3%	+1,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+10,2%	+9,6%	+3,4%	+16,6%	5,2 pt	0,5 pt	-5,6 pt	7,5 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,2%	+4,1%	+2,0%	+6,6%	-2,5 pt	-0,6 pt	-0,4 pt	-0,9 pt
Médicaments :	+5,6%	+5,4%	+3,5%	+7,7%	-2,9 pt	-0,8 pt	-0,5 pt	-1,1 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,4%	+7,4%	+5,9%	+9,1%	20,1 pt	-0,8 pt	-0,5 pt	-1,1 pt
- Médicaments rétrocédés	-12,7%	-14,0%	-23,3%	-5,1%	-12,6 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	-0,1%	+0,1%	-1,9%	+3,0%	-0,1 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Indemnités journalières : Remboursements à fin novembre 2022

Entre janvier et novembre 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 652 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 55,6 % des montants remboursés (363 millions dont 202 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 9,6 %, et les IJ AT des deux régimes 34,8 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent de 11,4 % sur les onze premiers mois en données brutes** (4,9 % pour les non-salariés agricoles et 12,6 % pour les salariés agricoles), en accélération depuis trois mois.

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), cette reprise résulte surtout de celle des IJ dérogatoires conduisant à une hausse des IJ maladie de moins de 3 mois de 21,0 %. Hors IJ dérogatoires, les IJ de moins de 3 mois et de plus de 3 mois progressent également et de manière similaire (respectivement 3,8 % et 3,6 %).

De leur côté, les IJ ATMP évoluent de + 1,0 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-novembre 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin novembre 2020	fin novembre 2021	fin novembre 2022		fin novembre 2020	fin novembre 2021	fin novembre 2022
INDEMNITES JOURNALIERES	+18,1%	-3,4%	+7,3%	651 906	+17,0%	-4,4%	+7,6%
IJ Maladie	+27,0%	-7,8%	+11,0%	425 338	+26,6%	-8,9%	+11,4%
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+17,6%	-13,0%	+4,5%	62 797	+17,2%	-14,3%	+4,9%
IJ Maladie Salariés agricoles	+29,1%	-6,7%	+12,2%	362 542	+28,6%	-7,9%	+12,6%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+49,7%	-16,7%	+19,9%	202 188	+51,0%	-18,6%	+21,0%
hors IJ Covid dérogatoire	+20,1%	-4,5%	+4,1%	158 943	+19,0%	-5,4%	+3,8%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+8,3%	+7,1%	+3,9%	160 354	+6,2%	+7,4%	+3,6%
IJ ATMP	+4,1%	+4,9%	+1,0%	226 567	+2,0%	+4,6%	+1,0%

Source : MSA.

IJ Covid : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'a pu être isolé.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.